

10h15 2ème séquence : 10 h 15 / 12 h  
Des exemples de bonnes pratiques menées par les collectivités

1° Une gestion intégrée des zones côtières pour un développement durable du littoral ?

*Comment réussir à avoir une vision globale des activités littorales et maritimes en intégrant la protection de la biodiversité comme activité à part entière ? Gestion d'un parc naturel marin : les atouts des contrats de baie ... Des dispositifs "sur mesure" .. Quelle organisation de la gouvernance adaptée à un projet et à un territoire ?*

2° Quelle mise en cohérence possible entre stratégies communales, intercommunales, régionales au sein des territoires ?

*Des documents d'urbanisme pour inscrire des stratégies de développement durable et concertées avec l'ensemble des acteurs d'un territoire : exemple d'élaboration de SCOT à volet maritime pour intégrer les différentes problématiques propres aux collectivités du littoral. Quelle place pour les collectivités littorales au sein des intercommunalités dans les projets de loi en cours de discussion ? Comment exercer une compétence "urbanisme" et "logement" dans un PLUI ? Comment s'entendre sur le choix des activités nouvelles, la relocalisation de certaines d'entre elles, les nouveaux modes de transports, d'habitat, de réserves foncières ? Des pistes vers une fiscalité écologique permettant un équilibre entre développement et protection*

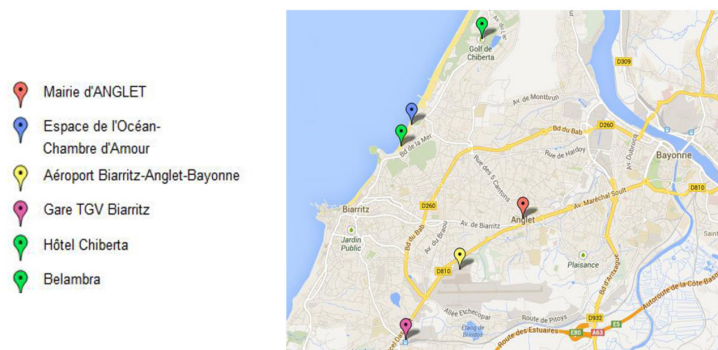
12h00 DEBATS avec la salle pour élaborer la résolution générale adressée, à l'issue de nos Journées d'Etudes, au gouvernement

12h45 DÉJEUNER sur place à L'ESPACE de L'OcéAN

15h00 La ville d'ANGLET, la CCI de BAYONNE et la Région Aquitaine nous invitent à conclure nos Journées par la visite en bateau du port de BAYONNE

18h00 Pour prolonger la journée, SUEZ Environnement vous propose une visite de la Cité de l'Océan à BIARRITZ  
20h00

Samedi 19 Octobre : Des visites seront proposées par l'Office du Tourisme d'ANGLET.



Journées nationales d'études de l'ANEL à ANGLET  
Mercredi 16, Jeudi 17, Vendredi 18 Octobre 2013

*Quelles stratégies d'aménagement durable pour la mer et le littoral ?*



Préprogramme

Mercredi 16 Octobre 2013

17h45 Assemblée générale statutaire, réservée aux adhérents, à la Mairie d'ANGLET (centre ville)

20h00 Buffet à L'ESPACE de L'OcéAN, Chambre d'Amour, ANGLET, offert par le Conseil général des Pyrénées Atlantiques avec l'aimable participation de l'Agence Aquitaine de promotion agroalimentaire (AAPRA) en présence de Frédéric CUVILLIER, ministre délégué aux Transports, à la Mer et à la Pêche auprès du ministre de l'Ecologie, du Développement durable et de l'Energie



22 boulevard de la Tour Maubourg - 75007 Paris  
Téléphone : 01 44 11 11 70  
Télécopie : 01 44 11 11 79  
E-mail : anel1@wanadoo.fr  
www.anel.asso.fr

Jeudi 17 Octobre 2013

ESPACE de L'OCÉAN - Chambre d'Amour - ANGLET  
Séance plénière de 8 h 45 à 13 h 00

### Matinée

- 8h00** Accueil des congressistes à l'Espace de l'Océan - Café de bienvenue
- 8h45** Ouverture des Journées d'Etudes par les personnalités et par le ministre délégué Frédéric CUVILLIER
- 9h15** Intervention de Frédéric CUVILLIER, ministre délégué chargé des Transports, de la Mer et de la Pêche auprès du ministre de l'Ecologie, du Développement durable et de l'Energie
- 10h00** Introduction du thème des Journées d'Etudes :  
Quelles stratégies d'aménagement durable pour la mer et le littoral ?

*Proposition : interpellation des élus de différents niveaux de collectivités territoriales pour savoir comment ils prennent en compte le poids de l'économie maritime dans leurs politiques régionales, départementales et communales de Métropole et d'Outre-mer ; quelles sont leurs attentes vis-à-vis d'une politique maritime intégrée ?*

- 10h45** Table ronde de la matinée :  
Le rôle des élus dans l'élaboration concertée des politiques maritimes et littorales

*Présentation de l'actualité de l'année 2012 avec 2 séquences successives, animées par Catherine BERSANI, LittOcéan, inspectrice générale de l'Équipement (H) et Jean-François RAPIN, président de l'ANEL, maire de MERLIMONT et Conseiller régional du Nord Pas de Calais*

**1ère séquence : Comment intégrer les stratégies régionales et locales dans les réflexions des conseils maritimes de façade et dans les conseils maritimes ultramarins ?**

*Quelles responsabilités des élus pour la mise en œuvre des objectifs définis collectivement au niveau des façades maritimes ? Les élus, acteurs des commissions permanentes des divers CMF, présenteront les réflexions menées depuis leur installation : priorités du plan d'action pour le milieu marin, contribution aux Assises nationales de la mer et du littoral*

**2ème séquence : La participation des élus à l'élaboration de la stratégie nationale de la mer et du littoral au sein du Conseil National de la Mer et des Littoraux**

*Le président du bureau du CNML, les représentants des différents collèges du C.N.M.L. et l'Etat rendront compte de leurs travaux depuis l'installation du CNML en Janvier 2013. Comment peut-on rendre plus efficace l'articulation entre les préoccupations des élus de terrain et les objectifs nationaux?*

- 11h45** DÉBATS avec la salle
- 13h00** DÉJEUNER sur place à L'ESPACE de L'OCÉAN

### Après-midi

- 14h45** Départ en bus vers l'Hôtel CHIBERTA-GOLF où se tiennent les travaux en Ateliers et le dîner
- 15h00** 4 ATELIERS thématiques simultanés, de 15 h à 18 h au Chiberta Golf

*L'année 2012 fut une année test pour l'organisation en ateliers. L'objectif est donc de poursuivre les réflexions initiées à partir des constats et des questions posées l'an dernier et de mesurer les avancées (concertation plus grande des acteurs ? meilleure coordination des politiques publiques ?) ou de repérer les freins à l'action des collectivités afin de dégager des propositions.*

Chaque atelier sera animé par 2 élus du Conseil d'administration de l'ANEL dont un élu d'Outre-mer, accompagnés d'un expert et d'un secrétaire de séance.

*Le nombre des intervenants sera limité pour permettre d'engager plus de débats avec les participants. Le dernier temps de l'atelier sera consacré à l'élaboration d'une synthèse collective qui sera restituée le lendemain en séance plénière.*

### ATELIER 1 / Quelle transition énergétique pour les zones côtières ?

Quelles stratégies nationales et territoriales pour le développement des nouvelles énergies renouvelables ? Les élus sont-ils mieux associés au choix des sites expérimentaux ? Comment garantir la pérennité de ces nouvelles ressources ? Comment participer à la "croissance bleue" ? Quelles nouvelles règles d'aménagement : appel d'offres, cahier des charges ?

### ATELIER 2 / Comment les collectivités peuvent-elles accompagner les activités maritimes durables en mer et sur le littoral ? (pêche et nautisme ....)

Comment favoriser la mise en œuvre de bonnes pratiques pour soutenir les activités de pêche, de conchyliculture, d'aquaculture ? Quels progrès s'agissant des connaissances des milieux marins ? Comment les collectivités peuvent-elles accompagner les stratégies de recherche et d'innovation ? Comment réduire les conflits d'usage entre les activités traditionnelles et les activités nautiques ? Comment préserver et valoriser la qualité des eaux de baignade ?

### ATELIER 3 / Les nouveaux enjeux d'aménagement des espaces littoraux face aux risques naturels ?

Attractivité croissante du littoral, raréfaction des zones constructibles, érosion côtière, protection de la biodiversité, mise en valeur ou sauvegarde du patrimoine maritime : quelle politique foncière pour les collectivités ? Comment intégrer les risques érosion côtière, submersion marine et inondation dans l'aménagement des territoires littoraux ? Les outils PAPI, PPRL, PSR, SDAGE, SAGE et leur prise en compte dans le SCOT ou dans un volet maritime de SCOT ? Quelle stratégie partager avec le Conservatoire du Littoral ?

### ATELIER 4 / La gestion des espaces naturels littoraux et des milieux aquatiques

Comment réussir à concilier biodiversité et développement économique des littoraux ? Comment protéger la qualité des milieux marins et des eaux littorales pour favoriser les activités maritimes en Métropole et Outre-mer ? Comment valoriser les services rendus par la biodiversité ? Rôle des zones humides littorales et des mangroves. Comment s'adapter aux règles communautaires pour une eau de bonne qualité (Plan d'action pour le milieu marin) ? Quelle fiscalité environnementale pour accompagner les collectivités "vertueuses" en matière d'environnement ?

- 18h15** Séance plénière : le point sur l'expertise de l'ANEL et sa valorisation dans le cadre du réseau de coopération décentralisée

- 20h00** DINER OFFICIEL au CHIBERTA - GOLF / Retour en bus aux hôtels

Vendredi 18 Octobre 2013

ESPACE de L'OCÉAN- Chambre d'Amour - ANGLET  
Séance plénière de 9 h 00 à 13 h 00

- 8h30** Accueil des participants à l'Espace de l'Océan - Café d'accueil

### 9h précises SYNTHÈSE DES 4 ATELIERS TENUS LA VEILLE

- 9h45** Table ronde :  
Comment les collectivités du littoral relèvent-elles les défis du développement durable ?

**1ère séquence : 9h45 - 10h15**  
Un préalable : rendre plus lisibles les grandes orientations nationales pour la mer et le littoral

*L'évaluation de la politique maritime : quelles priorités ? Quels moyens ? Quel partage des objectifs entre les acteurs et les populations ? A partir des constats faits par la mission d'évaluation de la politique maritime de la méconnaissance du rôle joué par les collectivités territoriales, il convient de démontrer leur volonté de s'investir de plus en plus dans les politiques pour la mer et le littoral, en faisant connaître et en valorisant les bonnes pratiques.*

